Les marchandises saisies représentent une valeur de 10 fr. 20.

CROIX

Accident au concours du Cateau. — Nous tenons à renseigner nos lecteurs sur la portée d'un accident qui s'est produit dimanche au Jardin public, pendant la fête de gymnastique.

Un gymnaste de la *Patriote* de Croix, M. Vanholande, âgé de 25 ans, moniteur, en faisant des exercices à la barre fixe est tombé malheureusement la tête première, se heurtant contre une barre parallèle. Ses camarades le conduisirent immédiatement en dehors de l'enceinte. M. le docteur Cloëz, appelé aussitôt, constata une plaie d'une longueur de 20 centimètres, intéressant tout le cuir chevelu et donnant lieu à une forte hémorrhagie.

Il procéda à un pansement et fit reconduire le blessé à l'hôtel de France, où les soins empressés prodigués pendant toute la nuit, lui permirent de reprendre lundi matin le train de Lille. Le blessé est aujourd'hui complètement rétabli.

LILLE

La noyée du Pont-Napoléon

Nous nous étions abstenu de nous faire l'écho des racontars qui circulaient à propos du suicide de Blanche Poutrain, dont le corps a été retrouvé dans la Deûle, près du Pont-Napoléon.

Ce qui se disait était tellement grave et portait une atteinte si directe à l'honneur de la vertueuse jeune fille et à celui de son patron, que nous avons voulu attendre les résultats de l'autopsie du cadavre ordonnée par la justice avant d'en parler.

Bien nous en a pris. Il résulte, en effet, des recherches opérées mercredi soir, à l'amphithéâtre de la faculté de médecine, par M. le docteur Castiaux, médecin-légiste, que la noyée était encore vierge et qu'elle ne portait aucune trace de la moindre violence.

Nous n'insisterons pas sur ce résultat qui lave les imputations injurieuses lancées à la légère contre une honnête jeune fille et des personnes innocentes.

Incendie à la banlieue d'Esquermes

Hier après-midi, vers deux heures, deux meules de blés, placées dans les champs, près de la porte de Béthune, et appartenant à M. Peucelle-Butin, fermier, rue du faubourg de Béthune, se sont enflammées par suite de la proximité d'une batteuse qui manœuvrait à deux mètres d'elles.

Les secours s'organisèrent aussitôt et, en attendant l'arrivée des pompiers, les ouvriers de la filature de coton de M. Thiriez, ont essayé d'enrayer les progrès de l'incendie avec des seaux d'eau ; car, bien qu'ayant amené la pompe de l'usine, ils ne purent s'en servir à cause de la grande distance (750 mètres) où il fallait prendre l'eau.

La pompe à vapeur, du poste de Wazemmes arriva bientôt sur les lieux et fut promptement maîtresse du feu.

M. Victor Druez, commandant; M. Croquez capitaine adjudant-major, et plusieurs autres officiers étaient présents.

Le service d'ordre était fait par des soldats du poste d'Isly et une brigade d'agents de police. Les dégâts s'élèvent à 3.200 fr.

Il y a assurance.

Attaque nocturne. — Dans la nuit du 16 au 17 courant, M. Petitberghien, surveillant de la Compagnie du Nord, domicilié au croisement de la ligne de Béthune, près de la porte de Valenciennes, a été attaqué par quatre rôdeurs, qui voulaient lui enlever ses poules.

L'un de ces malfaiteurs l'a roué de coups et l'a frappé, à plusieurs reprises, à la tête avec un bâton. Aux cris poussés par la victime de cette agression, des ouvriers sont accourus pour lui porter secours. A leur vue, les rôdeurs ont pris la fuite.

Quant à M. Petitberghien, qui avait perdu connaissance, il a reçu les soins de M. le docteur Wartel, qui a constaté de nombreuses contusions à la tête et estime que quinze jours de repos seront nécessaires à son rétablissement.

Au dernier moment, on nous affirme qu'un de ces rôdeurs, qui sont bien connus au Petit-Ronchin, a été mis en état d'arrestation par la gendarmerie.

Accident. — *Rue de Cambrai.* — Mercredi soir vers 9 h. 1/2, le cheval attelé à la voiture conduite par M. Gustave Duflot, voyageur de commerce, s'est abattu près de la porte de Valenciennes, dans la rue de Cambrai. Du coup, le conducteur et M. Henri Delcroix, 51 ans, peigneur de lin, demeurant rue du Chauffour, 8, qui était avec lui sur la voiture, furent projetés sur la chaussée.

M. Delcroix se releva avec quelques contusions sans gravité, mais M. Duflot resta étendu sans connaissance. Relevé et transporté dans un cabaret, rue de Maubeuge, 32, il y reçut les soins de M. le docteur Delplanque, qui constata une congestion au cerveau. L'état de M. Duflot s'est amélioré sensiblement depuis l'accident.

LE NORD

Lesquin. — *Incendie.* — Un violent incendie s'est déclaré jeudi, vers deux heures et demie du matin, chez M. Delemer-Marchand, farinier à Lesquin.

Le feu a pris naissance dans un fournil et, au moment où les pompiers de la commune sont arrivés, il était épargnée; tout le reste, y compris le corps de logis, a été la proie des flammes.

vés, il prenait des proportions alarmantes. Malheureusement on a eu beaucoup de peine à organiser les secours par suite du manque d'eau ; on était obligé d'aller chercher de l'eau avec des tonneaux à une assez grande distance.

Enfin, vers cinq heures du matin, on put se rendre maître du sinistre, qui a causé des pertes considérables, couvertes par une assurance.

Il n'y a qu'une aile de bâtiment du moulin qui

AVESNES

Saint-Hilaire. — *Un homme broyé.* — *Suicide.* — Hier matin, en se rendant à leur travail, les cantonniers du chemin de fer, ligne d'Aulnoye à Anor, au pont de Cayenne, ont trouvé le cadavre mutilé d'un individu, qui avait été tamponné par la machine d'un train venant d'Aulnoye, à 4 h. 1/2 du matin, au kilomètre 91.

Ce malheureux avait le bras détaché de l'épaule, la main coupée au-dessus des phalanges, l'épaule et les bras en bouillie, ainsi que le bas de la tête. Ses vêtements étaient complètement déchirés sur le dos ; il avait la face contre terre et se trouvait en dehors des rails, tandis que le bras coupé était dans la voie.

Pour ne pas faire connaître son identité, il avait effacé le numéro de sa montre, arraché les feuillets de son livret contenant le signalement et avait écrit sur l'un des feuillets que fatigué de la vie, il voulait en finir.

Il a été transporté sur un brancard à l'hôpital où il a été reconnu par les habitants de la ville pour un chanteur de Café Concert ; mais on ignore complètement ses noms et domicile ; on le croit belge.

Terrible accident à Ferrière-la-Grande

ÉCRASÉ SOUS 2000 KILOGS

On enterrait hier à Ferrière-la-Grande le sieur Vienne, âgé de 27 ans, mort des suites d'un terrible accident.

Cet individu qui était mouleur à l'usine Requise et Marchant, s'était rendu à sa besogne mardi matin. Comme il était en train de préparer son moule en dessous d'un chassis en fonte pesant environ 2000 kilos, celui-ci s'échappa et vint s'abîmer sur le corps du malheureux ouvrier qui fut complètement broyé de la tête aux pieds.

Vienne est père de trois enfants en bas-âge dont un est infirme.

On comprend la désolation de la pauvre veuve. L'inhumation a été faite aux frais de l'usine.

DUNKERQUE

Nouvelles d'Islande. — Quelques lettres sont arrivées d'Islande par le courrier d'hier soir, via la Norwège. Toutes sont datées de la fin du mois de mai de la baie de Faskrud-Fiord.

Voici ce que nous apprennent ces très intéressantes missions :

Le capitaine Evrard de la goël. « Belle-Hélène », rapporte : « qu'à la date du 29 mai, époque à laquelle il écrit à son armateur M Deck-Vanarien, il avait 318 tonnes morues en cale ; qu'il était du nombre des mieux partagés en pêche, sauf la goël. « Hélène et Adrienne » à M. Navet, qui aurait 350 tonnes morue, mais que la généralité des navires n'atteignait que la moyenne de 130 à 200 tonnes poisson.

Le capitaine Dubois de la goëlette « Galathée » écrit à son armateur M. Louis Ghysel : « qu'il a atterri sur les côtes d'Islande le 27 février, mais que par suite du mauvais temps, il n'a pu commencer à pêcher que le 12 mars ; le 11 dudit mois durant une violente tempête, un énorme paquet de mer s'abattit sur le navire et enleva la chaloupe qui fut perdue.

A la date du 29 mai le capitaine Dubois, annonce avoir en cale 204 tonnes morues. »

M. G. Dinoir, armateur de la goelette «Concorde» a aussi reçu une lettre datée de la fin de mai de Faskrid-Fiord, de M. Barra, son capitaine, lequel déclare qu'il avait 169 tonnes de morues en cale, que la première pêche n'avait pas été favorable du tout.

La goelette « Etoile du marin » capitaine et armateur M. Legrand, avait 263 tonnes de morues le 28 mai.

Le capitaine « Zoonekindt de la goëlette « Ravissante » écrit à M. P. Morée, son armateur, à la date du 22 mai, il déclare qu'à cette date il avait en cale 240 tonnes morues, que la goëlette « Hélène et Adrienne » était aussi à Faskrud-Fiord, ayant une pêche de 337 tonnes, regardée jusqu'ici comme la plus importante parmi la flottille dunkerquoise ; ayant été un des rares bateaux qui avait pris de la morue en mars.

De toutes les nouvelles reçues d'Islande jusqu'à présent, il faut conclure, sauf quelques exceptions, que le début de la campagne de pêche de 1891, n'a pas été fructueux.

Les grandes brises continuelles ont nuit beaucoup pour mettre en pêche; ce n'est qu'après le coup de vent du 11 avril que le temps s'est sensiblement amélioré.

Il en est résulté, et ces détails très sérieux, provenant d'un capitaine, dont la compétence en ce métier est indiscutable — que le poisson a dû être assez abondant dans dans le S. O. de l'Ile — c'est à dire : dans les parages de Torlack, les îles Westman et Portland.

Jusqu'au 25 avril et dans les parages de Westre-Horne, le Bagt à Vase, etc., la pêche a continué à être assez bonne jusqu'à la première huitaine du mois de mai inclus; durant le reste de ce mois, les résultats ont été à peu près nuls dans tous les endroits précités.

Il y avait pénurie de poissons par suite des fortes brises continuelles de vent d'est, ce qui est, d'après le dire de nos marins islandais, pour se servir de leur expression : *le rasoir de la pêche* !

Les vrais détails complets de la première pêche ne sauraient nous parvenir que par le courrier du 28 juin courant.

Le violent incendie de Dunkerque. — Nouveaux détails. — On continue à porter sur l'herbe les marchandises brûlées et avariées par l'incendie de lundi dernier. Ces opérations ont été terminées hier soir vers sept heures.

Les dégâts sont très considérables, car une grande quantité de marchandises non atteintes par les flammes, sont avariées par l'eau de mer que les tuyaux ont puisé dans le bassin.

PAS-DE-CALAIS

Lens. — *Tentative de déraillement.* — La Compagnie des mines de Lens possède une voie d'accès en gare de Lens qu'elle a abandonnée depuis longtemps. La Compagnie du chemin de fer du Nord se sert de cette voie pour y remiser son matériel vide. Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs se sont introduits sur cette voie et ont fermé une barrière servant à clôturer l'entrée par les corons des mines. Vers deux heures du matin, le train n° 1309 vint pour garer ses wagons vides et le mécanicien ne remarquant pas que la barrière était faite brisa celle-ci, du choc qui se produisit, un wagon dérailla.

Le garde-frein n'eût que le temps de sauter en bas du fourgon et éviter ainsi un accident.

La gendarmerie recherche les auteurs de cette tentative criminelle.

Berck. — *Coup de fusil.* — On rapporte qu'un garde des garennes d'un riche propriétaire de l'endroit aurait fait feu sur un individu qui lui semblait être un braconnier et qui n'était, dit-on, qu'un promeneur. Le plomb siffla aux oreilles de celui-ci et faillit atteindre un ouvrier qui travaillait à peu de distance. Une enquête est ouverte, paraît-il.

Nous attendrons ses résultats avant de nous départir de la réserve qui, jusque-là, nous est imposée

Un Homme mis en lambeaux

par une locomotive

Notre correspondant de Boulogne-sur-Mer nous télégraphie :

Un horrible accident vient de se produire à 150 mètres du passage à niveau. Un mécanicien du dépôt d'Amiens, nommé Bellet, suivait la voie regagnant le dépôt des machines où est situé le dortoir lorsqu'il fut jeté à terre par une locomotive qui le prit dans le dos. Le malheureux fut traîné sur un espace de vingt mètres ; les roues des wagons le poussaient sur les rails et passaient par dessus arrachant des lambeaux de chair qu'elles disséminaient sur la voie.

Le foie a été trouvé à dix mètres du cadavre près d'un soulier également arraché au pied qu'il chaussait. La tête était fracassée, les entrailles sortaient, un pied avait été brisé ; le corps enfin ne formait plus qu'une masse informe, méconnaissable.

La montre de la victime, restée intacte, a pu établir son identité ; c'est un sieur Bellet, marié, père de deux enfants habitant Amiens.

Incendie de la filature Rémy à Capécure

Nous recevons de Boulogne la dépêche suivante :

Ce matin le feu a pris dans le sous-sol de la filature Rémy à Capécure et a gagné rapidement les bâtiments. Les poutres ont été rapidement brûlées et tout l'atelier s'est effondré.

Grâce à une séparation établie par une porte en fer une grande partie des ateliers a pu être préservée. On n'a aucun accident de personne à déplorer.

Les dégâts sont évalués à 30,000 fr. couverts par plusieurs compagnies d'assurances.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Beaucoup de flagrants délits mais très peu d'affaires intéressantes. Signalons toutefois un nommé Charles Beaurain, âgé de 64 ans, pensionnaire de l'hospice général qui comparait devant le tribunal pour coups. A la barre est entendu comme témoin le sieur Roose, beau-frère du prévenu.

Le témoin raconte que Beaurain vient tous les dimanches chez lui. Or, le 14 juin, vers dix heures du soir, Beaurain qui était en était en état d'ivresse, se présenta de nouveau chez lui et lui chercha querelle en disant qu'il prenait la défense de sa femme et qu'il avait des relations avec elle. Bientôt, des gros mots, on en vint aux coups et Beaurain qui était fortement surexcité saisit un couteau de cuisine à lame très large et le plongea dans le dos de Rose. Celui-ci tomba, perdant du sang en abondance.

Le prévenu est interrogé par le président, mais il est d'une surdité telle qu'on est obligé de lui parler dans l'oreille. Il prétend que c'est pour se débarrasser de son beau-frère qu'il a donné un coup de couteau.

La femme Rose succède à son mari à la barre et raconte comme les faits tels qu'ils se sont passés, puis on termine l'audition des témoins par la femme Beaurain.

Mais celle-ci est atteinte comme son mari, d'une surdité complète, il faut faire des efforts surhumains pour la faire parler.

— Vous êtes la femme du prévenu ? lui demande le président.

Pas de réponse.

Le président. — Entendez-vous ce que je vous demande ? êtes-vous la femme du prévenu ? (Rires).

Même mutisme.

On est obligé de rappeler le précédent témoin qui répète à la femme Beaurain les questions posées par le président.

Celui-ci fait approcher le prévenu près du tribunal et lui demande à haute voix : « Consentez-vous à ce que votre femme soit entendue ?

— Hein ? (Rires dans l'auditoire).

Le président. — Voulez-vous que votre femme soit entendue ?

Le prévenu. — Oui, monsieur le président, c'est ma femme. (Explosion de rires).

Le substitut du procureur de la République pose la même question, mais n'obtient pas plus de succès; finalement on est obligé de renvoyer le prévenu sur son banc.

Eu égard à la blessure qui a eu pour Rose une certaine gravité et qui l'empêche actuellement de travailler, le tribunal condamne Beaurain à six mois de prison.

Un brutal. — Il y a quelques jours à Croix, le nommé François Pilacte, âgé de 28 ans, se trouvant en état d'ivresse, conduisait un tombereau faisait un tombereau faisant le service de l'ébouage et à un certain moment son cheval refusant d'avancer, il le bourra de coups de pied dans le ventre avec un acharnement tel qu'un jeune homme de 15 ans, le nommé Tiberghien crut bon de lui faire une observation.

Mais l'ivrogne se fâcha, et se retournant contre lui, il lui lança des coups de poing. Le garde-champêtre ayant voulu le conduire au violon, fut à plusieurs reprises bousculé et jeté par terre.

Pilacte est condamné à 40 jours de prison et 20 francs d'amende.

Attaque nocturne suivie de vol. — Dans la journée du 11 novembre dernier, le sieur Cuvelier, mineur à Lens, de passage à Lille, vint déposer une plainte devant M. le commissaire de police du 6e arrondissement en déclarant que dans la nuit précédente, il avait été attaqué dans la rue d'Iéna, par une bande d'individus qui l'avait terrassé et enlevé son porte-monnaie contenant une somme d'environ 130 francs.

Une enquête fut ouverte par le magistrat qui mit en état d'arrestation les nommés Henri Serruys, Désiré Quinaert et plusieurs autres individus dont la réputation n'était pas des meilleures. L'instruction de cette affaire fut très longue car des contradictions surgissaient à chaque instant entre le plaignant et les prévenus. Enfin hier, l'affaire a été appelée devant le tribunal. Cuvelier a déposé comme principal témoin. Il raconte qu'en sortant d'un estaminet, il a été subitement entouré par plusieurs individus qui chantaient à tue-tête pour dépister la police, tandis que l'un d'eux l'avait saisi à la gorge et dévalisé.

D'ailleurs il était lui-même en état d'ivresse et il se souvient que dans la soirée il avait fait des libations avec quelques personnes qu'il n'a pu reconnaître sauf Serruys dont « la tête ne lui revenait pas. »

Après l'audition des autres témoins dont deux détenus, le tribunal condamne Serruys à treize mois de prison et cinq ans d'interdiction de séjour. Quant à Quinaert, il est acquitté.

— Autres condamnations : Juliette Catterman, trois mois et 16 francs pour coups et outrages à agent. — Edmond Touquet et Marie Dehondt, demeurant à Armentières, poursuivis pour infraction à la loi du 17 juin 1880 sur les débits de boissons, sont condamnés, le mari à 25 francs d'amende; la femme à 50 francs. — Loia Marcq, trois mois et 16 francs pour vol d'un jersey au *Pauvre Diable*. — Gaston Pochet, 40 jours pour vagabondage et vol. — Charles Desplanque, 1 mois et 16 francs pour rebellion et ivresse.

Me COURANT.

Cour d'assises du Nord

La Chambre des mises en accusation vient de renvoyer devant les assises de la session supplémentaire de juin, l'affaire suivante :

Caline Hippolyte, 42 ans, représentant de commerce à Fourmies. Provocation à un attroupement armé.

Tribunal correctionnel de Valenciennes

Orlez Auguste, 66 ans, 10 jours de prison pour vol.

Marie Mirabelle, 18 ans, 8 jours de prison pour vol, bénifiera de la loi Bérenger.

Brunet Pierre, 25 ans, 2 mois de détention pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Ranson Gustave, 58 ans, 4 mois de prison pour vagabondage, 23e comparution.

Delcourt Antoine, de Mortagne, 8 jours de prison pour délit de chasse.

Tribunal correctionnel d'Avesnes

PROCÈS DE PRESSE

Le jugement concernant l'affaire Deharveng, maire d'Hautmont contre le nommé Legland, gérant du *Réveil du Nord* a été rendu à l'audience de ce jour.

Le tribunal condamne le gérant à 200 fr. d'amende pour diffamation et à l'insertion du jugement dans les journaux *La Frontière*, de Maubeuge et le *Réveil du Nord* à titre de dommages intérêts envers la partie civile, le tout aux frais de Legland.

Alfred Maufroy, 24 ans, journalier à Maubeuge, coups et blessures sur le nommé Descamps, trois mois de prison.

Cour d'Assises du Pas-de-Calais

Séant à Saint-Omer

Voici la liste des jurés appelés à siéger durant la de xième session d'assises qui s'ouvrira à St-Omer le lundi 29 juin 1891 sous la présidence de M. Hibon, conseiller à la Cour d'appel de Douai.

Jurés titulaires :

MM.

Baptiste Dufour-Monchaux, capitaine en retraite, Boulogne. — Edouard Deroy, comptable, Meurchin — Alexandre Lequien, officier en retraite, St-Omer. — Jean-Baptiste Verhille, négociant, Calais. — Charles Leblond, cultivateur et Maire, Loison. — Arthur dit Amédée Jude, cultivateur, Harleux-en-Gohelle. — Hippolyte Matton, cultivateur, à Mont-Saint-Eloi. — Eugène Faucon, cultivateur, Merck-Saint-Liévin. — Gabriel Marsil, briquetier, Houdain — Omer Leclercq, négociant, Saint-Pol. — Jean-Baptiste Blondeaux, brasseur, Noyelles-Godault. — Alexandre Delaby, marchand de vaches, Tincques, — Jules Rault, fabricant de tulle, Calais. — Louis Hivin, propriétaire, Croisettes.

Liévin Billaut, propriétaire, Fleurbaix. — Jules Hanser, propriétaire, Arras. — Gustave Boulinguez, cultivateur, Roquetoire. — Auxence Debuire, cultivateur, Tilly-Cappelle. — Ovide Guyot, négociant, Hesdin. — Louis Decloitre, cultivateur, Helfaut. — Henri Montour, propriétaire, Campagne-les-Boulonnais. — Augustin Lervismes, pharmacien, Boulogne. — Louis Appourchaux, cultivateur, Lorgies. — Louis Ansart, négociant, Aubigny. — Henri Géneau de Lamarlière, cultivateur, Tardinghem. — Pierre Pichon-Flour, marchand saleur, Boulogne. — Firmin Dussauchoy, propriétaire, Aix-Noulette. — Come-Eugène Mailly, propriétaire, Hucqueliers. — Alfred Geudin, cultivateur; Wizernes. — Emile Lansoy, propriétaire. — Aimable Quentin, cultivateur et maire, Estrées-Cauchy.

Charles Sturbot, cultivateur à Boulogne. — Désiré Delcroix, rentier, Vitry-en-Artois. — Paul Desion, avoué, St-Pol. — Juvence Delval, cultivateur, Gonnehem.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

MM. Emile Libersalle, architecte à St Omer. — Eugène Savagnier, architecte municipal, St-Omer. — Victor Devin, marchand tailleur, id. — Adolphe Leduc, hôtelier, id.

Tribunal correctionnel de Boulogne

Eugénie Lesaut, fille publique, Calais, inculpée d'outrages à un agent de la sûreté, 6 jours de prison. — Anais Deléglin, 15 ans, demeurant au Courgain, inculpée de vol d'une blague à tabac, en correction jusqu'à 20 ans. — Alphonse Magot, 31 ans, journalier, rue Leavers, inculpé de bris de clôture et ivresse, 2 mois de prison et cinq francs d'amende. — Amand Coulnay, 33 ans, régisseur du Théâtre de Calais, inculpé d'avoir fracturé les jambes d'un collègue, 20 jours de prison avec application de la loi Bérenger. — François Révelon, 41 ans, journalier, sans domicile inculpé d'escroquerie, 3 mois de prison.

AMM. LES MÉDECINS qui ne connaissent pas le Vin de « BANYULS-TRILLES » nous conseillons de goûter ce produit, persuadés qu'ils reconnaîtront que notre apéritif réunit, avec toutes les conditions d'une liqueur agréable, les avantages d'un vin médical et qu'ils le recommanderont à leurs clients.

DANS TOUS LES CAFÉS

Exiger l'étiquette sur la bouteille

TRILLES Frères, à Perpignan-Pyrénées) Orientales).

Nouvelles à la Main

Un ami de Calino le rencontre dans la rue, tout de noir habillé et un crêpe à son chapeau.

— Ah ! mon Dieu ! s'écrie-t-il, aurais-tu perdu ?...

Calino, très calme : — Je n'ai rien perdu.... c'est que je suis veuf.

— Et il y a longtemps ?...

Calino, toujours calme : — Depuis la mort de ma femme.

***

Calinino, le gâteux italien, a quitté sa patrie depuis trente-cinq ans pour aller s'établir en Arabie.

— Eh bien, lui demandoit un voyageur, êtes-vous heureux ?

— Non ! Je ne peux pas me faire comprendre. Voilà trente-cinq ans que je suis ici, et pas un de ces imbéciles ne parle italien...

BRULE-MAISON.

TRIBUNE PUBLIQUE

Les marchands de beurre aux Halles

On nous demande l'insertion de la lettre suivante :

Monsieur le directeur du journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing.*

J'ai recours à votre obligeance habituelle pour vous prier d'insérer la protestation suivante :

Je prie monsieur l'administrateur de la Halle de bien vouloir se rendre compte de ce qui se passe actuellement dans son service, afin de savoir de quel droit le facteur est autorisé à vendre à la criée du beurre en détail.

Cela cause un préjudice considérable aux marchands de beurre qui paient leur place très cher pour la vente de cette marchandise.

J'espère qu'il sera tenu compte de cette juste observation et vous prie, etc.

Un marchand de beurre.

Kermesses

21 juin. — Sacré-Cœur (Lille), Bondues, Ennetières-en-Weppes), Lambersart, Wattrelos, Wavrin, Barrière de Lezennes-Lille.

28 juin. — Saint-Etienne (Lille), Bauvin, Gondecourt, Illies, Lisselles, Lomme, Marquette, Mons-en-Barœul, Mons-en-Pévèle, Templeuve.

PETITE CORRESPONDANCE

Ildéphonse à Hérin. — Les deux frères seront appelés ensemble, l'aîné pour un an et le second pour 3 ans. Pour la question de sursis, s'il y a lieu voir le commandant du recrutement.

Un abonné à Tourcoing. — Les questions que vous nous posez exigeraient quelques développements qui ne comportent pas la petite correspondance. Aussi bien ces questions sont de la compétence de M. le Juge de paix qui s'empressera de vous renseigner.

J. G. — Oui, la dernière loi de finances. Il n'y a plus que les familles payant 10 fr. et au-dessous qui seraient dispensées.

LE FACTEUR.

CONVOCATIONS

Les membres de la société chorale la *Solidarité ouvrière* sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi 20 juin, à 8 heures 1/2 du soir, rue Vallon, 3.

N. B. — Tous les membres absents seront rayés de la liste.

Etat-civil de Roubaix

Naissances du 18 juin. — Amand Wybon, rue d'Antoing. — Ferdinand Martinache, rue d'Inkerman. — Madeleine Reynaert, rue Desaix. — Ernest Reuwut, rue Voltaire. — Georges Mepoel, rue Fontenoy. — Auguste Ballois, rue de la Vigne. — Julian Delmotte, rue Delmotte, rue Delespaul. — Eugène Arbon, rue d'Alma. — Clovis Bourgeois, Grande-Rue. — Léon Deblandre, rue du Tilleul — Jean-Baptiste Demay, rue des Longues-Haies. — Jeanne Desmet, rue du Ballon.

Décès. — Edmond Geenens, 5 ans, rue Soubise. — Louis Couck, 21 ans, rue Lannoy. — Nicolas Braun, 70 ans, rue Vaucanson. — Elisa Verzin, 3 mois, rue Charlemagne. — Suzanne Norbent, 3 ans, Grande-Rue.

Mariage. — Entre : Frédéric Hisette, voyageur de commerce, rue de Lannoy, et Sidonie Ladsous, sans profession, rue Rocroy.

Etat-civil de Tourcoing

Nssances du 18 juin. — Germaine Delberghe, rue de Gand. — Fernande Castel, rue Vandevenne. — Georges Delberghe, rue Verte. — Palmyre Dujardin, rue du Touquet.

Décès. — Marie Leveugle, 1 mois, rue du Vyrolois. — Henri Declecck, 16 ans 5 mois, sans profession, Blanc-Seau. — Julienne Marlière, 48 ans 8 mois, paveur, Blanc-Seau. — Georges Taupe, 4 mois, rue Fin de la Guerre. — Albert Dervaux, 1 an 9 mois, rue de la Latte. — Urbain Vandermeeren, 4 ans 5 mois, Blanc-Seau.

Mariage. — Entre : Anatole Musy, 26 ans, instituteur, et Justine Vernette, 22 ans, sans profession.

Etat-civil de Wattrelos

Du 10 au 17 juin. — Naissances : Flore Saete, Petit-Paris. — Arthur Dumoulin, Sartel. — Jeanne Carlier, Vieille-Place. — Achille Sory, Houzarde. — Victor Spilers, rue Négrier. — Eugène Dupont, Saint-Liéein. — Louis Duquesne, au Congo. — Alfred Duhamel, rue de l'Hôpital. — Achille Dufermont, Laboureur. — Jules Espinous, Touquet. — Maria Herman, rue Négrier. — Georges Depraeter, Touquet.

Décès. — Rosalie Cocheteux, 53 ans 9 mois, ménagère, Vieille-Place. — Jules Glorieux, 13 mois, Sartel. — Henri Gourdin, 7 mois, Sapin-Vert.

Etat-civil de Lys-lez-Lannoy

Du 1er au 16 juin 1891. — Naissances : Louis Dehaut, rue de la Place. — Anna Liénard, rue du Bois. — Victor Delgrange, rue de Tournai. — Camille Pau, à la Place. — Cécile Leclerch, rue du Bois. — Angèle Delbrouck, rue Desbrochers.

Mariages : Célestin Decourcelle, 30 ans, journalier et Marie-Lucie Vansteenbrughe, 23 ans, journalière.

Décès : Donat Gossart, 55 ans, tisserand, rue du Fresnoy.

BAINS DE MER. — *HEYST.* — *Grand Hôtel de la Plage* en face des bains, Hôtel de 1er ordre.

Depuis Dix-Sept ans

Monsieur Lechaux, pharmacien, à Bordeaux.

Depuis dix-sept ans, j'étais atteint d'une dartre dans le nez, et il n'y avait pas moyen de m'en débarrasser. J'avais fait toutes sortes de recherches, tout était inutile.

L'année dernière j'ai fait usage du Rob Lechaux, aux jus d'herbes, et maintenant je suis parfaitement guéri. J'ai voulu, avant de vous écrire, attendre d'être guéri d'une façon définitive. Aussi, Monsieur, je vous donne le droit de faire de ma lettre l'usage que vous désirez et de dire que c'est le Rob Lechaux qui m'a guéri.

A. BREMOND, à Chasteuil, par St-Maximin (Var).

M. Lechaux envoie gracieusement à ceux qui lui demandent, une étude fort intéressante (54e édition), sur la régénération du sang. Il expédie aussi 3 flacons franco pour 12 francs ou 6 flacons contre 21 francs, mandat.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil, rue Esquermoise, 60 ; Fanyau ; Donte et Cie ; Coasne, Pharmacie Centrale Gobert et Cie. — Deroubaix, rue Puébla. — A Tourcoing : MM. Bruneau, Vanneufville. — A Valenciennes : M. Sabin-Boulet. — A Fresnes ; M. Bersiez, pharmacien. — A Maubeuge : M. Huart, pharmacien. — A Boulogne-sur-Mer : M. Dutertre, pharmacien. A Hondschotte, De Bil, 19, rue de la Cour. — A La Bassée : M. Caillez, pharmacien. — Toutes pharmacies.

PARDINA (CORSE) La Reine des Eaux Ferrugineuses, contre *Anémie, Chlorose, Gastralgie, faiblesse du sang*

SOCIÉTÉ ANONYME des

Mines de HOUILLE

de

MARLY-LEZ-VALENCIENNES (Nord)

Capital social :

3.000.000 de FRANCS

divisé en 6.000 Actions de 500 francs chacune.

STATUTS passés devant Me Emile Lefebvre, notaire à Lille, le 10 Mars 1891.

SIÈGE PROVISOIRE

37, rue Faidherbe (ancienne rue de la Gare) **à LILLE**

où tous les plans et documents sont déposés et où tous les renseignements désirables pourront être donnés au Public.

—o—

Souscription à 4,000 Actions

de **500** *francs chacune*

—o—

D'après l'article 8 des statuts, la souscription d'un minimum de 3.000 actions suffit pour que l'on puisse constituer la société.

(Les souscriptions premières en dates jusque 3,000 titres sont irréductibles).

VERSEMENTS. — Un quart en souscrivant, soit 125 francs. (Les coupons à échoir le 1er juillet seront acceptés comme espèces).

Et les trois autres quarts successivement, conformément aux décisions qui seront prises par le conseil d'administration ; toutefois les appels de fonds devront être espacés d'un intervalle de 3 mois au minimum.

Après versement du second quart, les actions pourront être mises au porteur, à la demande des intéressés.

La cote à la Bourse de Lille sera demandée aussitôt que possible.

La Souscription est ouverte

DÈS A PRÉSENT chez tous les principaux banquiers et changeurs de la région, et à Roubaix et à Tourcoing :

Chez MM. DEVILDER et Cie, banquiers, et les principaux Changeurs, où les statuts et rapport d'ingénieurs sont déposés et peuvent être consultés.

MARIAKERKE - BAINS

Hôtel du Kursaal

Chambres à partir de 1 franc. — Pension depuis 5 francs par jour. 3123

PILULES STANDAERT

le meilleur

DÉPURATIF du SANG

Le Dépuratif le moins coûteux.

PRIX : 1 FR. 50 LA BOITE (FRANCO PAR POSTE)

Les PILULES STANDAERT font disparaître à jamais les IMPURETÉS DU SANG.

Les PILULES STANDAERT sont un remède infaillible contre la CONSTIPATION, la MIGRAINE, le MANQUE d'APPÉTIT, les MAUVAISES DIGESTIONS, les AIGREURS, LOURDEURS DE TÊTE, etc.

Ph^{ie} A. ROUSSEAU, 54, Rue de Rome, Paris.

DÉPÔT GÉNÉRAL POUR LE NORD :

Ph^{ie} BRUNEAU, 71, Rue Nationale, LILLE.

Tourcoing : Dépôt chez M. Bruneau, pharmacien.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Rien n'égale l'efficacité du **COALTAR SAPONINÉ Le Beuf**, pour purifier la bouche, raffermir les dents déchaussées et détruire les animalcules qui s'y développent souvent; il constitue le *dentifrice* le plus sain, le plus hygiénique et le plus économique. Cette dernière condition n'est pas sans importance pour un produit d'un usage journalier.

Prix du flacon : 2 fr. Dans toutes Pharmacies.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS.

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 18 Juin

Cote officielle de 4 heures 1/2

Peignés de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	Cote jour	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	Cote jour	TYPE B F Cote préc.	Cote jour
Janvier ...	5 60	..	..	..	..	..
Juin	5 45	5 50	5 35	..	5 20	..
Juillet	5 475	5 50	5 35	..	5 20	..
Août	5 525	..	5 35	..	5 25	..
Septembre.	5 55	5 55	..	..	..	..
Octobre. ..	5 575	5 575	..	..	..	..
Novembre.	5 60	..	..	..	..	..
Décembre.	5 60	..	..	..	..	..

Peignés d'Australie
Type A.B

Mai	.. .. —. ..	Septembr.	5 80 —. ..
Juin	5 75 —. ..	Octobre ..	5 80 —. ..
Juillet	5 75 —. ..	Novembr.	.. .. —. ..
Août	5 825—. ..	Décembr.	.. .. —. ..

DÉTAIL DES VENTES

CAISSE DE ROUBAIX-TOURCOING

Contrat 1

Juin	10.000	»	à 5.50
Juillet	20.000	»	à 5.50

CAISSE DE TOURCOING

Contrat 1

Juillet	10.000	»	à 5.475
Septembre	5.000	»	à 5.55
Octobre	5.000	»	à 5.575

Total de la journée : 50.000 kilos.

Tendance : Soutenue.

Bourses Commerciales et Agricoles

CEREALES & FARINES

PARIS, 17 Juin.— (*Dépêche spéciale*).

Farines : 12 marques.

	17	16		17	16
Courant..	63 75	64 —	Août	63 —	64 —
Juill.	64 —	63 75	4 derniers	63 75	64 —

Marque Corbeil : 63 —. — Circulation : 0,000

Blés.

Courant..	29 75	30 —	Août	27 75	28 75
Juill.	29 25	29 50	4 derniers	28 50	28 50

Seigles.

Courant..	19 25	19 25	Août	19 —	19 —
Juill.	19 25	— —	4 derniers	18 75	19 —

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 17 Juin	HUILES l'hectolitre C^r dj.	C^r p.	GR. l'hec.	TOUR. les 100 kilos.
Colza	— —	68 —	— —	— — à — —
Œillette b. g....	— —	— —	— —	16 — à — —
Lin de pays	— —	56 —	— —	26 — à 25 —
Lin étranger	— —	51 50	51 50	22 — à 23 —
Cameline	— —	— —	— —	16 — à — —
Chanvre	— —	— —	— —	10 — à 11 —

Huile épurée pour quinquet 74 — à — —

PARIS, 17 Juin.— (*Dépêche spéciale*).

Huile de Colza	17	16	Huile de Lin	17	16
Courant..	70 50	70 75	Courant..	52 75	52 50
Juillet	70 75	70 75	Juillet	53 —	53 —
Août	71 50	71 50	Août	53 50	53 50
4 premiers	73 25	73 50	4 premiers	54 —	54 50

SUCRES

LILLE	Cours d. jour		Cours précéd.	
Sucre N° 88 (88 degrés)	34 —	— —	34 —	— —
» acquitté	— —	— —	87 —	— —
» blanc type N° 3.	— —	— —	35 —	— —
» pain 6 kil. N° 1.	109 50	— —	109 50	— —
Betteraves disponibles	— —	— —	41 —	— —
Mélasse	41 50	— —	41 75	— —
3/6 fin disponible	— —	— —	— —	— —

PARIS, 17 Juin— (*Dépêche spéciale*).

Sucre indigène

Roux 88° .... | 34 25 34 25 | 34 50 34 75

Sucres blancs

Juin	35 25	35 62
Juillet	— —	— —
Juillet-Août	35 50	— —
4 d'octobre	34 50	— —

Raffiné......... 104 50 à 105 —

ALCOOLS

PARIS, 17 Juin.— (*Dépêche spéciale*)

Spiritueux

	17	16
Courant	41 75	41 75
Juillet	— —	— —
Juillet-Août	41 50	— —
4 derniers	38 75	38 75

CAFES

HAVRE. — (à terme)

Janvier 1892	83 75	Juillet	99 25
Février	83 75	Août	97 —
Mars	82 75	Septembre	94 —
Avril	82 75	Octobre	89 25
Mai	82 75	Novembre	86 25
Juin.......1891	99 —	Décembre	85 50

ANVERS. — Santos.

Janvier	— —	Juillet	105 75
Février	— —	Août	— —
Mars	— —	Septembre	— —
Avril	— —	Octobre	— —
Mai	— —	Novembre	— —
Juin	106 75	Décembre	— —

COTONS

HAVRE

Janvier 1892	55 5/8	Juillet	53 —/
Février	55 7/8	Août	53 1/2
Mars	56 3/8	Septembre	54 —/
Avril	56 7/8	Octobre	54 1/2
Mai	57 1/8	Novembre	55 —/
Juin.......1891	52 7/8	Décembre	55 1/2

LAINES

Anvers, 18 juin.

En disponible, il a été traité 00 balles de la Plata en suint et 00 balles Australie.

Peignées françaises de la Plata

Contrat A

Juin, 0.00 0/0 juillet, 0.00 0/0; août, 0.00 0/0 ; septembre, 0,00 0/0.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B

Juin, 5.35 ; juillet, 5.35 0/0; août, 5.37 1/2; septembre, 5.42 1/2; octobre, 5.45 0/0; novembre, 5.45 0/0; décembre, 5.45 0/0; janvier 5.40 0/0, février, 5.37 1/2.

Contrat M

Juin 5.40 0/0 ; juillet 5.40 0/0.

Ventes : 140.000 kil.

Marché calme

BOURSE DE LILLE

Du 18 juin 1891

EMPRUNTS (Villes et Départements)

Lille 1860, 110 fr. — Lille 1884, 412.50. — Lille 1890, 390 p., 481 francs. — Lille 1890, tout payé, 489 fr.

CAISSES ET VALEURS DIVERSES

H. Devilder et Cie, actions de 1000 fr. 500 v., 1200 fr. — Gaz de Wazemmes, ex-c. n° 46, act. 125 lib. 510.

ACTIONS

Anzin (100e de denier), 288 deniers, n., 5040. — Bruay (P.-de-C.), ex-c. n° 52, 3000 act., p., 14700. — Bully-Grenay (le sixième) 18000 parts, p., 3355 et 3360. — Crespin, 8000 actions), p., 300. — Ostricourt (act. lib. 500), 6000 actions, 580 fr. — Thivencelles, ex-coupon n° 12, 5000 actions, n., 200 fr.

FORGES ET HAUTS-FOURNEAUX

Denain et Anzin ex-c. n° 14, 20000 act., 215.

COUPONS DÉTACHÉS

1er juin. — Aniche 66,66.

9 juin. — Allart libérées 28,10. — Allart non libérées 21,85.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

du 18 juin

Emp. 3 1/2, s. I.	— —	Bruxel. lib. 1886.	98 87
— sér. II.	101 20	Non libéré 1886.	— —
— sé. III.	101 05	Ostende à pr. .	— —
— 3.	98 35	— 1877 4.	— —
— 2 1/2.	— —	— 1885 3.	91 50
Annuités 4 1/2.	117 50	Tournai 1874.	50 75
— 4.	107 75	— 1866 3 1/2	— —
— 3.	95 45	Gand. 1868.	— —
Cr com. 4 1/12.	— —	— 1880.	101 75
— 4.	— —	— 1883.	99 75
— 3.	— —	Liège 1853.	— —
— 3 pc 1861.	— —	— 1860.	— —
— 3 pc 1868.	101 37	— 1868.	100 25
Anvers 1887 lib.	96 25	— 1874.	102 —
Non libéré 1887.	— —	— 1879.	99 25

BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 Juin.

La Banque d'Angleterre a abaissé le taux de son escompte de 4 0/0 à 3 0/0.

Chez nous le marché continu à montrer les meilleures dispositions, bien que les plus hauts cours pratiqués n'aient pas été conservés en clôture.

Le 3 0/0 finit à 95.15 après 95.30.

L'Amortissable clôture à 96,30.

Le Nouveau à 93.97.

Le 4 1/2 à 105.50.

Le groupe de nos Sociétés de crédit est depuis quelques jours assez animé.

Le Crédit foncier est à 1275.

La Banque de Paris à 813.75 et le Crédit Lyonnais à 805 sont en hausse de 1.25 sur la clôture d'hier.

La Société générale est très ferme à 486.25.

Le Crédit Mobilier clôture à 377.50.

Le Suez passe de 2812 50 à 2820.

L'Italien s'inscrit à 94. 20 au lieu de 94.15 dernier cours.

L'Extérieure à 74 1/8.

Le Portugais à 46 3/4.

Ces deux valeurs sont assez faibles.

Les autres rentes étrangères sont sans changement.

Au comptant les obligations des Chemins de fer Economiques sont recherchées à 415 et 416.25.

L'action Aguas Tenidas cote 635 fr.

L'action Imprimerie et Librairie Lecesse-Oudin et Cie est recherchée à 501 et 502 fr.; on sait que le dernier dividende a été de 30 fr.

En banque la part bénéficiaire du Crédit Provincial cote 15 et 15.50.

Imp. du Journal l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Le gérant : E. DUGARDIN.